

Mouvement local au 1^{er} octobre 2013

CAPL C du 25 septembre 2013

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Cette CAPL se tient dans des conditions que nous continuons à dénoncer tant il est aberrant de travailler dans l'urgence, parfois même dans l'inconnu, et sans confirmation quant aux résultats de la CAPN.

Nous rappelons que le système cible prévoit « que les agents en première affectation (lauréats des concours interne, interne spécial, externe, liste d'aptitude et examens professionnels), seraient affectées dans le cadre du mouvement général, interclassés avec les titulaires sur la base d'une ancienneté recalculée de leur nouveau grade. La première affectation serait traitée comme une mutation emportant ainsi les priorités accordées aux titulaires. »

La CGT confirme que cette position de l'administration correspond à sa revendication prise en congrès à savoir : « Toutes les demandes de mutation, pour convenances personnelles, prioritaires, les réintégrations et les 1^{ères} affectations, sont examinées lors d'un seul mouvement : la promotion interne ne doit pas être pénalisante en matière d'affectation, ce qui justifie que tous les promus participent avec leur reclassement au mouvement, les stagiaires d'origine externe se trouvant en fin de classement sauf prise en compte de services antérieurs ».

Nous demandons donc que cette règle s'applique.

De même, nous exigeons qu'il soit tenu compte du tutorat par la compensation en personnel.

Compte-rendu

Sur le mouvement au 1^{er} octobre 2013 :

- **En Gestion publique** : 3 arrivées
- **En Filière Fiscale** : 13 arrivées dont 11 en primo affectation, 1 réintégration et 1 réaffectation suite à refus de promotion.

Ces agents intégreront leur poste après 6 semaines de formation.

En accord avec notre déclaration liminaire ainsi qu'avec les autres Organisations Syndicales, la CGT a refusé de participer au vote.

Il est important de rappeler que les personnes en surnombre doivent faire une fiche de vœu à l'occasion de chaque mouvement pour obtenir un poste fixe. De même les personnes détachées hors de leur RAN d'affectation nationale et qui souhaiteraient y rester doivent également faire une fiche de vœu au niveau national.

Enfin, les élus CGT ont dénoncé qu'un agent soit affecté en CAPN sur une RAN et qu'en local, on le détache sur autre RAN.

Questions diverses :

La direction nous informe du recrutement de 8 PACTE au 1^{er} décembre 2013. Ces agents bénéficieront d'un mois de formation.

En Gestion publique :

- 3 agents administratifs seront affectés : CGR, Régies, TTACAS.
- 1 agent technique occupera les fonctions de chauffeur

En Filière Fiscale :

- 4 agents administratif seront affectés : SIE Nord, SIE Sud-Est, CDIF Colomiers et SIE Saint-Gaudens.

Prochaine CAPL :
3 décembre : mouvement
complémentaire des AA FF
au 1^{er} janvier 2014

Grâce à nos luttes unitaires, la CGT peut se féliciter de l'arrivée des collègues. Cependant les vacances d'emplois demeurent. N'oublions pas que le prochain mouvement national n'interviendra que le 1^{er} septembre 2014.

La CGT va continuer de tout mettre en œuvre, dans l'unité syndicale la plus large, pour l'emploi, les salaires, les retraites.



Toulouse, le 25 septembre 2013

Syndicat CGT Finances Publiques
Section de Haute Garonne
Centre Régional des Finances Publiques
Place Occitane
31039 Toulouse cedex
<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>
cgt.drifp31@dgfip.finances.gouv.fr

LA CGT VOUS
SA FORCE C'EST VOUS
SYNDIQUEZ-VOUS!